

DÉCLARATION DES TÉMOINS

(articles 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e)

(pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom)

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) (adresse complète)

.....
.....

Et exerce la profession de

Atteste en outre sur l'honneur, comprendre et parler la langue française, et ne pas être frappé d'incapacité.

Fait à le

Signature :

(joindre la copie d'une pièce d'identité)